



Demande de nationalité ajournée

Par **aziz67**, le **17/03/2015** à **08:34**

bonjour maitre, moi je vie en France depuis 15 ans, j'ai été marié de 2001 à 2009. j'ai fais une demande nationalité en 2008 et c'est deux ans après que j'ai été convoqué pour réintroduire une nouvelle demande, sans suite à la première. après cette introduction de la deuxième demande, 8 mois après j'ai reçu un courrier d'ajournement, pour insuffisance de profession instable. car je suis intermittent de spectacle depuis 12 ans, je paie mes impôts, je suis en location, je paie correctement mes loyers, je n'ai aucun crédit nulle part. j'ai créer une boite de production évènementielles, j'ai créer une association de promotion culturelle et artistique qui a connu un succès international, j'ai créer un festival de musique, contes et théâtre sur ma ville. j'ai fais recours et on m'a fait comprendre que , en tant qu'intermittent du spectacle, je ne peux pas bénéficier de la nationalité, sauf si j'avais un CDI ou une entreprise. j'ai attendu, deux ans, j'ai réintroduit une autre demande, un an après , j'ai été ajourné, pour raison profession instable. or après le premier ajournement, je suis retourné à la fac, pour faire un master en RH, je suis déjà titulaire d'un DEA en gestion des ONG, un Master I et II en gestion d'entreprise culturelle. j'ai finalement monté une boite de production et diffusion internationale en art du spectacle. Après trois d'activités professionnelles, je suis reparti pour renouveler ma demande, mon dossier n'a pas été accepté, pour motif, d'insuffisance salariale et aussi pour raison que une entreprise n'est pas une sécurité...que si j'étais intermittent du spectacle c'était encore sécurisant....bref, j'avoue, que j n'ai rien compris, ma compagne non plus n'y a rien compris, (je suis pacsé, depuis 4 ans)...je voudrais, savoir vraiment, d'où peut venir les raisons de cet ajournement...je pensais remplir toutes les conditions, mais aujourd'hui, je suis perdu.